Et si vous vendiez les données personnelles de votre enfant pour financer ses études ?

	Et si vous vendiez les données personnelles de votre enfant pour financer ses études ?

Ce service permettrait de réduire l'inégalité de chances en permettant aux enfants de familles modestes d'accéder à des études supérieures.

Certes, nous adorons nos chers bambins. Mais au regard de ce que coûte l'entretien d'un enfant au quotidien puis du véritable gouffre financier qu'entraînent ses études, on en aurait presque des sueurs froides.
La société australienne DataChild l'a bien compris, et propose depuis janvier dernier un service inédit : collecter (avec l'accord des parents, bien entendu) les données personnelles des enfants, de leur naissance jusqu'à leur 18ème anniversaire, en l'échange de 50 000 dollars destinés à financer leurs études, le moment venu.

Comment ça marche ?

Souscrire à ce service demande rigueur et organisation. Les familles inscrites se voient remettre un petit ordinateur avant la naissance de leur bébé depuis lequel elles enverront quotidiennement les données sur l'enfant à DataChild.
Et celles-ci sont nombreuses : chaque soir, les parents devront remplir et transmettre à la firme australienne un formulaire détaillé sur la journée de l'enfant. Cela va du nombre de couches utilisées, aux durées des siestes qu'il a réalisées, en passant pas la quantité précise de chaque aliment ingurgité et même par le détail des mictions et des selles (avec couleur et consistance) produites.

Nos enfants, gros producteurs de données

Et cela ne s'arrête pas là ! Chaque semaine, il est demandé aux parents d'envoyer un rapport sur la santé de l'enfant contenant ses poids et taille (avec tour de tête, de poignet et de cheville), listant ses pathologies, mais aussi les éléments de croissance marquants observés (apparition ou chute d'une dent, acquisition de la marche, de la parole, évolution de la pilosité, etc.) ainsi que ses résultats scolaires (notes, commentaires de professeurs, etc). Et ce de sa naissance jusqu'au jour de ses 18 ans.
A partir de ses 4 ans, des questionnaires ponctuels seront également soumis à l'enfant afin que celui-ci s'exprime sur des sujets précis (par exemple, son sentiment vis à vis d'une marque ou d'un produit).

Réduire l'inégalité des chances

En l'échange de toutes ces informations, et dès la signature du contrat, un compte bancaire au nom de l'enfant est créé par DataChild et garni de la coquette somme de 50 000 dollars. Le contenu de ce compte restera bloqué jusqu'à ses 18 ans et ne pourra être utilisé qu'à des fins scolaires. DataChild souhaite ainsi réduire l'inégalité des chances en permettant aux enfants de familles modestes d'accéder à des études supérieures sans se soucier du financement.
Certes, DataChild peut sembler bien gourmande en données. Et c'est normal : imaginez la variété de sociétés potentiellement intéressées pour les racheter ! L'éventail de data collectées par la firme australienne se doit donc d'être aussi vaste que possible afin de satisfaire à la fois les besoins des industriels de l'agro-alimentaire, des soins ou de la santé, que ceux des assurances ou des banques.

Une femme refuse d'accoucher pour signer son contrat

Plusieurs centaines de futurs parents ont d'ores et déjà signé un contrat avec DataChild et des centaines d'autres, sur liste d'attente, trépignent en craignant que leur enfant ne naisse avant d'avoir pu souscrire au service (il est en effet impératif que la collecte des données démarre le jour de la naissance du bébé). Certaines maternités ont d'ailleurs signalé avoir été submergées d'appels émanant de femmes enceinte demandant à être hospitalisées et alitées de peur d'une naissance trop précoces de leur bébé.
Des incidents ont même été relevés : une résidente de Melbourne, suivie pour sa grossesse à l'Hôpital Saint Vincent, aurait par exemple refusé le déclenchement de son accouchement préconisé par l'équipe médicale bien que son bébé ait dépassé le terme depuis 17 jours. Elle ne voulait pas manquer le rendez-vous prévu trois jours plus tard avec l'équipe de DataChild, lors duquel elle devait signer son contrat… [Lire la suite]

Réagissez à cet article

Source : *Vendre les données personnelles de son enfant pour financer ses études est désormais possible ! | Archimag*